

Contre la prise d'otages

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a annoncé le 4 décembre dernier la ratification par le Canada de la Convention internationale des Nations unies contre la prise d'otages. Le Canada déposait le même jour son instrument de ratification au siège de l'ONU à New York. Cette convention, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 17 décembre 1979, a été signée par le Canada en 1980.

Des amendements au Code criminel rendant possible cette ratification ont été promulgués le 4 décembre. Le Canada accorde la plus grande importance à toutes les mesures propres à favoriser la prévention et l'élimination de tous les actes de terrorisme, y compris la prise d'otages. La convention que le Canada vient de ratifier s'applique aux actes de prises d'otages qui comportent un élément à caractère international; elle vise à faciliter la prévention d'actes de prises d'otages et à réprimer la commission de tels actes. En vertu de cette convention, les États parties doivent faire de la prise d'otages un acte criminel passible de peines sévères; ils sont également tenus d'extraire ou d'engager des poursuites judiciaires contre les présumés auteurs de tels actes qui se trouveraient sur leur territoire.

La Convention internationale contre la prise d'otages, entrée en vigueur le 3 juin 1983, a été ratifiée à ce jour par 29 États, y compris le Canada.

Un véritable exploit en Tanzanie

Au cours de l'an dernier, les téléspectateurs du monde entier ont été les témoins de scènes affreuses de disette et de famine dans certaines régions de l'Afrique.

Les efforts visant à résoudre les problèmes alimentaires ont donné lieu à des résultats concrets en Afrique du Sud-Est, notamment en Tanzanie. Grâce à un projet soutenu par le Canada, la production de blé de ce pays a considérablement augmenté. La tâche n'a cependant pas été facile. Car « faire pousser du blé en Tanzanie, pays africain sis en bordure de la zone équatoriale, relève de l'exploit », déclare le directeur de l'Institut de recherches sur les terres à Agriculture Canada, M. John Clark. Or, pareil exploit a été réussi par un groupe de chercheurs, spécialistes et techniciens canadiens, au cours des quinze dernières années.

De 1971 à 1984, l'expérience réalisée dans sept fermes de 4 000 ha chacune, a permis une production annuelle de 40 000 t

Projet de mise en valeur des eaux en Indonésie

Le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina a annoncé le 21 janvier que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordera la somme de 26 millions de dollars pour un projet de mise en valeur des eaux dans la province de Nusa Tenggara Timur, située dans la partie orientale de l'Indonésie.

L'aide canadienne, répartie entre une contribution de 16,3 millions de dollars et un prêt à long terme de 9,7 millions de dollars, servira principalement à renforcer les capacités de l'Indonésie en matière de planification et de gestion de ses ressources naturelles.

« Le projet, selon Mme Vézina, a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des gens dans les régions rurales de cette partie du pays, en accroissant la production agricole, en créant des emplois et en augmentant le revenu des cultivateurs grâce à une utilisation plus efficace de l'eau et un meilleur accès à cette précieuse ressource. »

Le projet prévoit l'aménagement d'au plus six petits réseaux d'irrigation, des services de levés aériens et de cartes typographiques, ainsi que la fourniture d'équipement



Mme Monique Vézina

de forage. Le ministre a toutefois souligné que le projet vise d'abord et avant tout à assurer une formation et une aide qui viendront renforcer les capacités institutionnelles du ministère des Travaux publics de la province pour qu'il puisse élaborer et exécuter des projets dans ce secteur particulier.

Plusieurs ingénieurs de ce ministère rattachés au Département de la mise en valeur des eaux viennent de bénéficier d'une formation préliminaire d'une durée de dix mois, à la Prairie Farm Rehabilitation Agency, à Regina, afin d'acquérir une expérience concrète dans leur domaine.

L'Indonésie est un pays à revenu moyen qui regroupe une population de 158 millions d'habitants, dont le revenu par tête est d'environ 700 \$ par année. Du début des années 60 jusqu'à 1984, l'aide canadienne au développement de l'Indonésie a été axée sur l'agriculture, l'eau, l'énergie et le transport. Des montants de 48,8 millions de dollars en subvention, 186,6 millions de dollars en prêts et 31,2 millions de dollars en aide alimentaire ont été versés pour ces programmes.

La province de Nusa Tenggara Timur, où vivent 1,6 million d'habitants, regroupe le Timor oriental, Flores, Sumba, Savu, Roti, Alor et six autres petites îles. Il s'agit de l'une des régions les plus pauvres et les moins développées de l'Indonésie, son revenu par habitant n'atteignant même pas 10 % de la moyenne nationale.

Contrat au Gabon

La firme Teccart International de Montréal vient d'obtenir un contrat de 12,6 millions de dollars pour la mise en place d'un système d'éducation populaire au Gabon.

L'obtention de ce contrat consacre le travail remarquable de la firme Teccart qui, déjà active depuis quelques années en Afrique, réalise ainsi une très importante percée au Gabon et sur le continent africain.

Ce projet de la firme Teccart, connu au Gabon sous le nom de projet *Media-Villages*, aura un grand impact sur la population rurale du Gabon. Il vise à développer un programme d'éducation populaire dans ce pays par la production de matériel didactique traitant de l'hygiène, de la récupération des eaux pluviales et de la coopération rurale, et par la formation et l'encadrement des formateurs. Cette réalisation devrait améliorer de façon très sensible les conditions de vie de la population rurale d'une centaine de villages, et pourrait être étendue à cent autres villages.